Assemblée du 5 avril 2016

Compte tenu de tous les changements de date je crains de ne pas être présent.

Rapport du conseil syndical

Travaux faits en 2015

Toiture  : les travaux ont été réceptionnés sans réserves .Quelques dégâts ont été engendrés dans les appartements du dernier étage.

 Les avis permettant les déductions fiscales seront prochainement adressés par la société SEGINE.

 ETUDE DE LA REANOVA : l’ensemble des copropriétaires ont eu connaissance des résultats de cette étude et des propositions de maitrise d’ouvrage.

 L’étude est trop récente pour faire des propositions à ce titre lors de cette assemblée, d’autant que la copropriété vient de financer la réfection du toit et une pause financière s’impose. Le sujet sera repris pour la prochaine assemblée sauf deux travaux qui pourraient être faits dans l’année (cf ordre du jour).

Il reste qu’il serait souhaitable, afin d’économiser de l’énergie, que les copropriétaires qui n’ont pas changé leurs fenêtres et radiateurs puissent le faire en respectant les consignes de la société Réanova

Chauffage : une étude pour effectuer le remplacement de la SFFE est envisagée.

Garde- corps : un recensement des garde-corps défectueux a été fait. Il faudrait traiter tous les pieds des garde-corps des balcons. Des devis sont en attente.

Epaufrures : même chose nous restons dans l’attente de devis.

La date de l’assemblée a été décalée dans l’espoir d’avoir des devis concernant ces deux travaux, Madame Durand a tout particulièrement suivi ces projets avec les conseils de l’ARC organisme de conseil des copropriétés auquel nous avons adhéré.

Extincteurs : certains d’entre eux ont été changés.

Electricité du parking extérieur : le système a été rénové

Prévisions : lors de la prochaine assemblée il sera prévu la constitution progressive d’un fond pour réaliser les travaux.

Questions à l’ordre du jour

Rapport de la societé Réanova : exposé de 15 minutes

Vote du devis d’électricité de la société FAUROHM de 1219 €

TRAVAUX D’ECONOMIE D ENERGIE : il y a deux projets qui dégagent des économies importantes suite à l’étude de la société REANOVA  : ballon d’eau chaude et équilibrage du chauffage sur chaque colonne (total 12000 € économie sur l’année 5000 à 6000 €) .Un appel de fonds en 3 fois pourrait être voté pour ces travaux avec délégation au conseil syndical pour les réaliser et pour négocier avec la CPCU leur mise en œuvre.